

LE JOURNAL DU TRI

et de la réduction des déchets

JOURNAL D'INFORMATIONS DU SICTOM DU MARSAN | JUILLET 2026

**La collecte
latérale arrive
sur le territoire**

ÉDITO



**Ensemble,
nous pouvons construire
un territoire toujours
plus respectueux de
son environnement.**

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup d'honneur et de responsabilité que j'ai été élu Président du SICTOM du Marsan. Je remercie l'ensemble des délégués pour leur confiance et mesure pleinement l'importance de la mission qui m'est confiée.

Le SICTOM du Marsan est un service public de proximité essentiel au quotidien de nos habitants. Derrière chaque collecte, chaque déchèterie, chaque action de prévention ou de sensibilisation, ce sont des femmes et des hommes engagés qui œuvrent chaque jour pour assurer un service de qualité sur l'ensemble de notre territoire.

La gestion des déchets est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis. Les exigences environnementales, l'évolution des modes de consommation, la maîtrise des coûts de service et les attentes légitimes des usagers nous obligent à adapter en permanence nos pratiques. Nous devons poursuivre nos efforts pour réduire nos déchets, améliorer leur valorisation et accompagner chacun vers des gestes plus responsables.

Dans ce numéro, vous découvrirez notamment le déploiement progressif de la collecte latérale sur notre territoire. Cette évolution illustre notre volonté de moderniser nos services tout en améliorant les conditions de travail de nos agents. Vous pourrez également découvrir notre nouveau site internet, conçu pour faciliter vos démarches et renforcer l'information de proximité.

Avec l'ensemble des élus du syndicat et les agents du SICTOM du Marsan, je souhaite inscrire notre action dans la continuité d'un service public rigoureux, innovant et attentif aux besoins des habitants. Le dialogue, l'écoute et le travail collectif seront les principes qui guideront notre engagement.

Je vous remercie de votre confiance et de votre implication quotidienne dans les gestes de tri et de prévention des déchets. Ensemble, nous pouvons construire un territoire toujours plus respectueux de son environnement.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et un magnifique été.

Jean-Louis Darrieutort
Président du Sictom du Marsan

SOMMAIRE

P.3 | EN BREF

Les nouveautés, les événements et les chiffres qui font l'actualité

P.4-5 | LE SYNDICAT

Nouveaux élus, nouveau site internet, nouveaux projets

P.6 | FOCUS

La collecte latérale arrive sur le territoire

P.7 | PORTRAIT

Rencontre avec Cyril, chef de collecte

P.8 | TUTO

Fabriquez votre déodorant 100 % naturel

SUIVEZ-NOUS !



sictomdumarsan



sictomdumarsan



SICTOM du Marsan 40



Appli mobile *Mes déchets*



sictomdumarsan.fr



05 58 06 74 74

VOS GRAVATS PEUVENT DEVENIR UNE RESSOURCE LOCALE

Vos gravats déposés en déchèterie ne finissent pas dans une installation d'enfouissement. Une fois triés et concassés, ils sont valorisés en éco-grave, un matériau utilisé pour des travaux de terrassement, en sous-couches de voirie ou pour des aménagements près de chez vous.

Votre ancien pot de fleur en terre cuite, jeté dans la bonne benne, pourra servir à l'aménagement d'un chantier local. En triant bien, vous participez directement au réemploi de la matière et à la préservation des ressources naturelles. Vous hésitez ? Demandez aux agents valoristes en déchèterie.

Aidez-nous à améliorer la qualité de l'éco grave

Pour un recyclage efficace, nous vous remercions de ne pas déposer dans la benne à gravats, certains produits qui empêchent une valorisation :

- les seaux et contenants plastiques ;
- les gaines électriques et chutes de tuyaux en PVC ;
- les robinets, bondes, syphons ou abattants... accessoires de sanitaires laissés sur les équipements ;
- les matériaux composites ou non minéraux ;
- les bois de coffrage, même partiellement isolés ;
- les racines mélangées aux dépôts de terre ;
- les éléments de parois vitrées de douche : cadres en aluminium, poignées, fixations... ;
- les sacs papiers ou plastiques contenant du ciment, de la colle... ;
- le plâtre ;
- l'amiante.

Avant votre passage en déchèterie, pensez à démonter ou séparer ces éléments si c'est possible. Ce geste simple améliore la qualité de l'éco-grave et favorise son réemploi local.

En triant mieux, vous agissez concrètement

Grâce à votre vigilance, les matériaux déposés en déchèterie peuvent connaître une seconde vie, utile sur notre territoire. Vous contribuez ainsi à limiter le gaspillage, réduire les coûts de traitement et développer une économie circulaire locale au bénéfice de tous.



ADOPTEZ LE BON GESTE DE TRI !

On observe encore aujourd'hui trop d'erreurs de tri. De nombreux emballages, comme les plastiques, cartons ou canettes, sont encore jetés dans le sac noir avec les ordures ménagères alors qu'ils devraient être triés correctement et mis dans la poubelle jaune. Ces erreurs compliquent le recyclage, dégradent la qualité des matières récupérées et augmentent la présence de polluants.

Pour améliorer le tri, il est essentiel de :

- bien séparer les emballages des autres déchets ;
- vider correctement les contenants sans nécessairement les laver ;
- ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres.

Réduire le suremballage est également une bonne pratique pour limiter les déchets et faciliter leur valorisation.



HORAIRES D'ÉTÉ EN DÉCHÈTERIE



Les déchèteries passent en horaire d'été du 1^{er} lundi de juillet au dernier samedi d'août.

Cette adaptation garantit le confort et la sécurité des usagers et des agents valoristes lors des fortes chaleurs estivales. En effet, la température peut vite devenir insupportable sur les plateformes en enrobé.

Vos déchèteries ouvriront dès 7 h durant cette période.

UN DOUTE SUR LES HORAIRES ?

Scannez et retrouvez les horaires de la déchèterie la plus proche sur notre application mobile ou sur sictomdumarsan.fr !





UNE NOUVELLE GOUVERNANCE AU SICTOM DU MARSAN

Réunis en comité syndical le 22 mai 2026, les élus du SICTOM du Marsan ont élu Jean-Louis Darrieutort à la présidence du syndicat. Maire de Saint-Perdon et représentant de Mont-de-Marsan agglomération, il succède à Jean-Paul Alyre.

Le SICTOM du Marsan regroupe 81 communes représentées par 31 délégués issus de Mont-de-Marsan Agglomération et de cinq communautés de communes : Pays de Villeneuve en Armagnac landais, Cœur Haute-Lande, Pays Grenadois, Landes d'Armagnac et Chalosse Tursan. Sa gouvernance évolue à la suite des récentes élections.



Jean-Louis Darrieutort, maire de Saint-Perdon et conseiller communautaire de Mont-de-Marsan agglomération a été élu président. Lors de son intervention, il a salué le travail accompli par son prédécesseur et rappelé les enjeux liés à la gestion des déchets : environnementaux, financiers, techniques et humains.

Il a également exprimé sa volonté de poursuivre une gestion rigoureuse du syndicat, fondée sur le dialogue et le travail collectif.

Deux vice-présidents ont également été élus : Jean-Louis Dejean, représentant la communauté de communes Pays de Villeneuve en Armagnac landais et Philippe Sartre, représentant la communauté de communes Cœur Haute-Lande. Le comité syndical a désigné un bureau de 15 membres, représentant l'ensemble des territoires adhérents.

VOS ÉLUS

→ MONT-DE-MARSAN AGGLOMÉRATION

- Pierre MALLET - Benquet
- Paul LAUSSUCQ - Bretagne-de-Marsan
- Jean-Louis DARRIEUTORT - Saint-Perdon
- Alain BONTE - Mont-de-Marsan
- Jean-Guy BACHÉ - Bougue
- Pierrette GARCIA-LOPEZ-VACAS - Gaillères
- Véronique GLEYZE - Pouydesseaux
- Bernard KRZYNSKI - Saint-Pierre-du-Mont
- Patricia BEAUMONT - Saint-Pierre-du-Mont

→ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE

- Michel BAREYT - Cère
- Philippe SARTRE - Garein
- Jean-Pierre BUSIAU - Maillères
- Jessy PÉAN - Brocas-les-Forges
- Antoine COTONI - Labrit

→ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS

- Jean-Louis DEJEAN - Hontanx
- Cécile PRÉNERON - Le Frêche
- Nadine BOUGUE - Le Frêche
- Jean-François CAZALIS - Pujo-le-Plan
- Eric DARQUIER - Bourdalat

→ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS GRENADOIS

- Jean-Philippe PÉDEHONTAA - Grenade-sur-l'Adour
- Philippe OGÉ - Bordères-et-Lamensans
- Jean-Claude LAFITE - Lussagnet
- Patrick DAUGA - Le Vignau
- Jean-Michel DUCLAVÉ - Castandet

→ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHALOSSE TURSAN

- Daniel CARDONNE - Cauna
- Rémy CASTAGNAU - Bas-Mauco

LE SYNDICAT

UNE COMMUNICATION MODERNISÉE AU SERVICE DES USAGERS



Le SICTOM du Marsan modernise ses outils de communication avec un nouveau site internet et l'adoption progressive d'une nouvelle identité visuelle.

Plus moderne, plus intuitif et accessible sur mobile, le site internet facilite désormais votre accès aux informations et démarches liées à la gestion des déchets. La navigation a été simplifiée afin que chaque usager trouve rapidement les réponses adaptées à son profil : particulier, collectivité, entreprise ou association.

Dès la page d'accueil, la rubrique « Mes accès en 1 clic » permet d'accéder rapidement aux services essentiels : demande de bacs ou de composteurs, réservation de kits de manifestation responsable, consultation des jours de collecte ou recherche de la déchèterie la plus proche. Une nouvelle rubrique agenda permet également de s'inscrire aux distributions de composteurs ou de

découvrir les événements auxquels participe le SICTOM du Marsan.

Le site met aussi en avant des alertes importantes, le guide interactif du tri, des conseils pour réduire ses déchets ou encore des actions en faveur du réemploi. Cette refonte s'inscrit dans la volonté d'améliorer le service rendu aux usagers grâce à des outils numériques adaptés aux usages actuels.

Le SICTOM du Marsan adopte également un nouveau logo, plus moderne pour renforcer la lisibilité du syndicat. Un changement progressif pour limiter le budget consacré à l'évolution de l'identité visuelle. Il sera déployé peu à peu sur les véhicules, les bacs et documents.

A travers cette évolution des outils de communication, le SICTOM du Marsan réaffirme son engagement à accompagner les citoyens dans une gestion plus responsable et durable des déchets.



TOUT COMMENCE ICI !

Actualités, calendrier de collecte, horaires des déchèteries, démarches en ligne... Scannez pour accéder à nos services et informations en quelques clics !

FÊTES DE LA MADELEINE : TRIEZ ENCORE PLUS !

Du 22 au 26 juillet 2026, le tri prend des couleurs pour les fêtes de la Madeleine. De nouvelles colonnes à verre aux couleurs pimpantes font leur apparition et les poubelles pour jeter les emballages se multiplient. Un seul objectif ? Une fête plus propre !

Durant plusieurs mois, un projet créatif a réuni des étudiants l'École Supérieure de Design des Landes et des adolescents du Café Music. Le résultat ? 15 colonnes à verre aux couleurs vives et aux slogans engageants pour inciter chacun à y déposer le verre, comme le font déjà les bodegas. Installées aux abords des arènes, place Saint-Roch, place de la Mairie ou encore près du théâtre, elles embelliront aussi le centre-ville.

Lancée en 2025, une autre action prend de l'ampleur en 2026. Le SICTOM du Marsan va installer davantage de bacs jaunes pour que les hestayres y déposent leurs emballages vides de frites, sandwiches, bouteilles en plastique ou canettes... Un emballage se trie pour être recyclé ou valorisé et ne se jette pas au sol.

Enfin, le SICTOM du Marsan reconduit son accompagnement auprès des bodegas associatives et professionnelles dans la gestion du tri. Sensibilisation et équipements mis à disposition gratuitement sont proposés.



LA COLLECTE LATÉRALE ARRIVE SUR LE TERRITOIRE



Le SICTOM du Marsan poursuit la modernisation de son service de collecte avec le déploiement progressif d'une benne à chargement latéral. Déjà utilisée dans de nombreuses collectivités, cette nouvelle organisation permet d'améliorer les conditions de travail des agents tout en faisant évoluer les habitudes de présentation des bacs pour les usagers.

Une collecte plus moderne et plus sûre

Une benne à collecte latérale est équipée d'un bras hydraulique capable de saisir automatiquement les bacs, de les vider puis de les reposer au sol. L'ensemble des opérations est piloté directement depuis la cabine du camion grâce à des caméras et à un système de commandes embarqué. Un agent peut désormais assurer la tournée, sans avoir à descendre du véhicule pour manipuler les bacs.

Un vrai progrès pour les ripeurs

Ce mode de collecte a été conçu pour préserver la santé des agents et améliorer leur quotidien.

Chaque jour, les ripeurs effectuent des centaines de manipulations : tirer, déplacer, remettre en place les bacs, parfois sous la pluie, dans le froid ou lors de fortes chaleurs. À long terme, ces gestes répétitifs peuvent entraîner fatigue physique, douleurs articulaires ou troubles musculosquelettiques.

Grâce à la collecte latérale :

- les efforts physiques sont fortement réduits ;
- les agents sont moins exposés aux intempéries ;
- les risques d'accidents liés à la circulation ou aux manutentions diminuent ;
- le poste de travail devient plus ergonomique et plus sécurisé.

Le changement pour les usagers

Pour permettre au bras mécanique de fonctionner correctement, les bacs doivent être présentés en respectant quelques règles simples :

- le bac positionné sur le marquage au sol prévu à cet effet ;
- les roues et la poignée placées côté habitation ;
- aucun sac ou carton à côté du bac ;
- éviter le stationnement devant les bacs pour ne pas bloquer le passage du camion.

Un bac mal positionné ne pourra pas être collecté.

Ces nouvelles consignes sont incontournables pour assurer une collecte efficace et sécurisée.

Un déploiement progressif

La mise en place de la collecte latérale se fera progressivement à Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, dans des zones où ce véhicule peut collecter et circuler en toute sécurité.

Aucun changement n'interviendra sans information préalable des habitants concernés. Avant chaque déploiement, les usagers recevront une communication dédiée en boîte aux lettres et ils seront conviés à une permanence près de chez eux.

L'objectif est d'accompagner chaque habitant dans cette transition afin que ce nouveau mode de collecte puisse être mis en place dans les meilleures conditions pour tous.

RENCONTRE AVEC CYRIL, CHEF DE COLLECTE



Depuis plusieurs mois, Cyril Ulinski pilote le déploiement de la collecte mécanisée avec une benne à chargement latéral. Chef de collecte depuis février 2025, ce jeune homme de 33 ans souvent coiffé d'un béret encadre plus de 30 agents de collecte avec son binôme, Fabrice Moreau.

Déployer un nouveau mode de collecte telle que la benne à chargement latéral suppose une connaissance fine du métier et du territoire couvert par le SICTOM du Marsan. C'est l'atout dont dispose Cyril Ulinski puisqu'il travaille au SICTOM du Marsan depuis 2011. Successivement, agent valoriste, ripeur puis chauffeur-ripeur, il connaît la collecte sur le bout des doigts. Il visualise même les quartiers dans sa tête !

Cyril Ulinski a donc créé de nouvelles tournées pour la benne à collecte latérale : un défi qui concilie les contraintes de circulation et les réalités opérationnelles des chauffeurs. Le projet l'a conduit maintes fois sur le terrain pour vérifier la faisabilité des tournées imaginées et procéder à quelques ajustements. Une occasion aussi d'échanger avec les usagers. Il a ainsi tracé les marquages au sol pour leur indiquer où positionner les bacs dans les quartiers concernés.

Entre le bureau et le terrain au quotidien

Depuis février 2025, il encadre, avec son binôme Fabrice Moreau, Plus de 30 agents du service collecte. Organisation des équipes, gestion des plannings, coordination des livraisons de bacs et sacs jaunes, suivi des dysfonctionnements ou des casses... le poste implique une vision globale et réactive du service.

« Il faut être présent sur de nombreux sujets pour garantir la continuité du service aux usagers. Ma fonction suppose de composer avec les contraintes du terrain et les orientations du

syndicat. L'objectif est de faire progresser le service dans son ensemble » constate-t-il.

Cyril apprécie cette nouvelle fonction qui lui permet de mieux comprendre les décisions prises dans le syndicat et de contribuer à leur mise en œuvre. Il y voit aussi un espace pour proposer des ajustements et des améliorations.

Dans ses missions quotidiennes, il s'appuie sur plusieurs qualités indispensables :

- comprendre les situations avant d'agir ;
- accepter de se remettre en question en permanence ;
- écouter tout en sachant trancher ;
- rechercher des solutions adaptées à l'ensemble du service ;
- garder calme et maîtrise de soi.



COMMENT LIMITER LES ODEURS DANS VOS POUBELLES ?



Découvrez nos astuces pour alléger vos poubelles et garder bioseau, poubelle et bac de collecte plus frais tout l'été !

LES BIODÉCHETS : CHAMPIONS DES MAUVAISES ODEURS

Épluchures, restes de repas ou marc de café se dégradent très vite en été.

- Videz régulièrement votre bioseau
- Compostez dès que possible
- Emballez les déchets humides dans du papier journal ou un sac kraft

DES ALLIÉS NATURELS CONTRE LES ODEURS

La solution est peut-être déjà chez vous ! Certains produits du quotidien peuvent vous aider à garder vos poubelles plus fraîches et absorber les mauvaises odeurs : marc de café sec, bicarbonate de soude, litière propre en petite quantité...

PENSEZ AU COMPOSTAGE !

Épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé ou fleurs fanées : compostez-les pour alléger votre poubelle et réduire les odeurs !



L'HUMIDITÉ : ENNEMIE N°1

Pour limiter les fermentations :

- déposez un morceau de carton au fond du bioseau ou du bac
- ajoutez quelques feuilles de papier journal pour absorber les jus

À L'OMBRE, C'EST MIEUX !

La chaleur accélère la décomposition des déchets.

- Lorsque c'est possible, placez votre bac à l'abri du soleil
- Sortez-le la veille de la collecte et rentrez-le après le passage du camion

BAC PROPRE = ZÉRO ODEUR !

Un entretien régulier de votre bac individuel et de vos poubelles permet d'éviter de nombreux désagréments. Quelques minutes suffisent !

- Rincez à l'eau chaude avec un peu de savon ou de vinaigre blanc
- Laissez sécher complètement avant de refermer

LES ASTUCES EN +

Couches usagées ? Quelques gestes simples permettent de limiter les odeurs :

- refermez-les bien
- emballez-les dans un petit sac bien fermé avant de les jeter
- ajoutez un peu de bicarbonate de soude au fond de votre poubelle.

Poisson au menu ? Déposez-les directement dans votre bac de collecte pour limiter les odeurs dans la cuisine.

NB : les odeurs les plus marquées s'atténuent généralement après 72 heures.